



## Conseil Général du Vendredi 3 décembre 2021 à 19h00 au Collège

**Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour participer au Conseil général.**

### Ordre du Jour :

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de la séance du 10 juin 2021
3. Démissions / Assermentations des nouveaux membres
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis n° 2021-04 : Autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026
6. Préavis n° 2021-05 : Autorisations d'inscription de servitudes au Registre foncier pour la législature 2021--2026
7. Préavis n° 2021-06: Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026
8. Préavis n° 2021-07 : Compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2021-2026 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles
9. Préavis n° 2021-08 : Budget 2022
10. Préavis n° 2021-09: Révision de la convention intercommunale de la station d'épuration des eaux de Novalles et Vugelles-La Mothe
11. Interventions individuelles

P.S. : *Les annexes aux préavis sont disponibles sur le site Internet ; ils seront imprimés sur demande au greffe.*

**Afin d'assurer le bon déroulement de la séance malgré la COVID-19, les mesures de protection suivantes seront prises :**

- Masques obligatoires pour tous
- Désinfectant pour les mains à disposition à l'entrée de la salle

### **Repas à la Croix fédérale :**

Tous les membres du Conseil sont cordialement invités au souper qui suivra la séance.

Restrictions COVID-19 :

- Pass sanitaire obligatoire pour participer au repas
- Inscription obligatoire à l'aide du bulletin ci-joint.

Le président

Le secrétaire